

cherchent quelqu'un qui veut bien parler et ils se passent le même discours chacun leur tour. Il serait plus commode pour tous les députés et plus propice à la bonne tenue du débat, si nous nous formions en comité pour répondre à cet argument. Bien entendu, la constitution canadienne prévoit que les ressources appartiennent aux provinces et nous avons l'intention de respecter cette clause. J'espère que nous pourrions renvoyer la question au comité, afin que nous puissions cerner et résoudre les problèmes que pose la résolution et accéder à ce que le chef de l'opposition nous demandera plus tard cet après-midi, soit de rapatrier unilatéralement la constitution.

● (1425)

M. Stevens: Madame le Président, je m'adresse encore au ministre de la Justice. Si le gouvernement souhaite effectivement s'assurer que les provinces conservent la propriété des ressources naturelles, pourquoi ne pas l'avoir dit simplement dans la lettre que le premier ministre a adressée au chef du Nouveau parti démocratique?

[Français]

M. Chrétien: Madame le Président, nous aurons des réponses à toutes ces questions lorsque l'opposition voudra bien accepter d'en discuter en comité.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

MASSEY-FERGUSON—L'EXPLICATION DE LA PROPOSITION DE REFINANCEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce qui a toujours les réponses toutes prêtes et je constate qu'il est à pied d'œuvre. Hier soir au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, le ministre a refusé de confirmer les mesures projetées en vue de refinancer Massey-Ferguson. Tandis que le ministre parlait au comité, un député de mon parti lui a effectivement révélé les détails de ce projet. Le ministre confirmera-t-il qu'il existe bien une proposition en vertu de laquelle le gouvernement fédéral garantira des valeurs de placement s'élevant à environ 200 millions et si tel est le cas, dira-t-il maintenant à la Chambre si le gouvernement a accepté la proposition globale de refinancement annoncée hier par Massey-Ferguson? Le ministre est-il disposé à faire une déclaration à la Chambre exposant franchement les détails de cette proposition?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je ne suis pas en mesure de confirmer que c'est effectivement ce montant que les gouvernements de l'Ontario et du Canada sont disposés à garantir dans le cadre du programme de refinancement de la société Massey-Ferguson. Nous n'avons pas encore approuvé le projet que la société a exposé dans la déclaration qu'elle a faite à la fin de l'après-midi hier. Nous ne participerons à ce programme que si nous pouvons arrêter des conditions et des modalités satisfaisantes intéressantes, par exemple, les prêteurs et prévoyant notamment le remboursement différé du capital et de l'intérêt ainsi que le maintien de marges de crédit, et que si Massey-

Questions orales

Ferguson accepte certaines conditions portant par exemple sur le maintien d'emplois, l'augmentation de la production, l'investissement et les travaux de recherche et de développement.

J'ai bien dit lundi dans mon communiqué, que les gouvernements de l'Ontario et du Canada étaient

... disposés à garantir le capital-risque d'une partie des nouveaux placements sous forme de participation à Massey-Ferguson, à certaines conditions, notamment une collaboration acceptable de la part des prêteurs actuels.

Cela me semble parfaitement clair.

M. Broadbent: Madame le Président, c'est en effet bien clair. Le ministre vient de dire qu'il garantira les nouveaux investissements. Je voudrais qu'il précise davantage car les principaux investisseurs, les plus gros actionnaires de Massey-Ferguson sont en fait les employés, par leur caisse de retraite. Le ministre est-il en train de dire à la Chambre qu'il protégera les fonds des nouveaux investisseurs privés pour qu'ils ne risquent rien mais que les travailleurs de Massey-Ferguson dont la caisse de retraite est bloquée n'auront pas du tout l'appui du gouvernement du Canada?

M. Baker (Nepean-Carleton): Attention, il va vous abandonner, Herb.

M. Gray: Madame le Président, si Massey-Ferguson sombre, les actions que les employés détiennent dans leur caisse de retraite ne vaudront rien. Notre but est d'attirer de nouveaux capitaux pour refinancer l'entreprise et lui permettre ainsi non seulement de survivre mais de prospérer. De cette façon les employés garderont leurs emplois et leurs actions ne perdront pas de valeur. Tel est notre objectif. Je suis étonné que mon honorable ami ne soit pas d'accord, car les Travailleurs unis de l'automobile qui représentent les travailleurs ont publié une déclaration hier affirmant qu'ils appuyaient cette façon de procéder.

● (1430)

M. Broadbent: Une question supplémentaire, madame le Président. Quand ils connaîtront mieux les intentions du gouvernement, ils auront peut-être une opinion différente de celle que, d'après le ministre, ils ont exprimée hier. Le ministre confirmera-t-il deux choses à la Chambre. Tout d'abord, qu'à la suite de ces nouveaux investissements massifs, la valeur des actions que détiennent les travailleurs sera réduite sensiblement. C'est le résultat inévitable de cet apport de nouveaux capitaux. Leur placement n'est donc pas garanti de la même façon que le ministre est disposé à garantir les nouveaux placements, par conséquent, la valeur de leur investissement actuel sera réduite. Deuxièmement, si le gouvernement canadien verse des fonds à cette entreprise, le ministre ne croit-il pas qu'il est temps que les Canadiens, qui vont courir un risque, obtiennent une part de propriété dans la compagnie?

M. Gray: Madame le Président, les gouvernements de l'Ontario et du Canada n'ont pas prétendu qu'ils feraient des placements dans la compagnie. Ils ont dit qu'ils étaient disposés à garantir la valeur d'une certaine proportion du refinancement. A mon avis, il faudrait rattacher à cette garantie une condition qui permettrait au gouvernement de profiter dans une certaine mesure du succès de la compagnie. Je crois que nous devrions nous orienter en ce sens.